



EDMOND  
DE ROTHSCHILD

# EDR FUND HUMAN CAPITAL

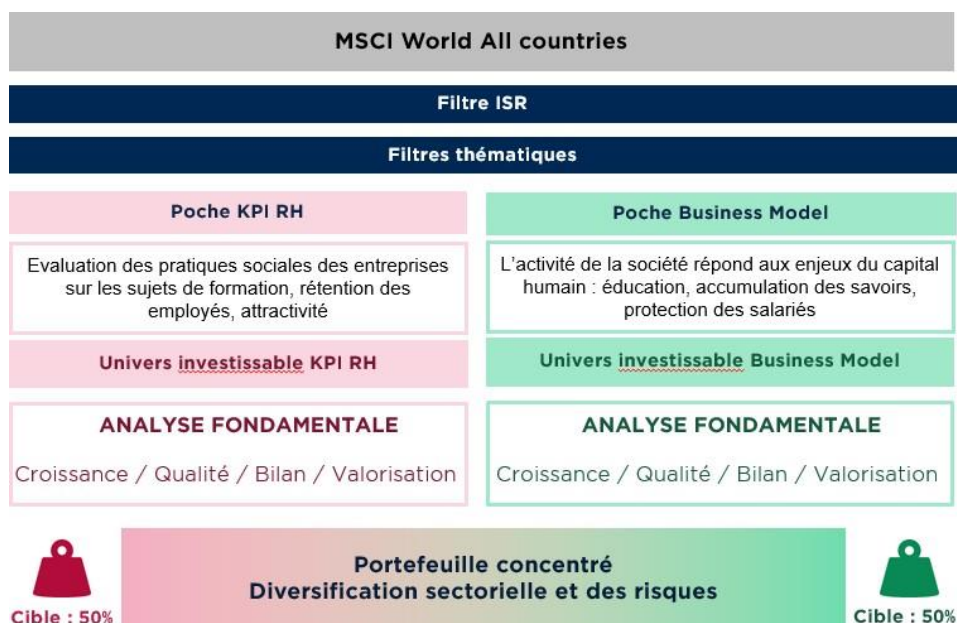
MÉTHODOLOGIE ET PROCESS  
DE GESTION ISR DU FONDS



EDMOND DE ROTHSCHILD, L'AUDACE DE BÂTIR L'AVENIR.

## PROCESS ISR

L'articulation globale du processus d'investissement est résumée dans le schéma suivant :



Comme sur l'ensemble des fonds de la société de gestion, EDR SICAV Tech Impact **exclut l'ensemble des sociétés dont l'activité est liée aux armes controversées, au tabac, aux énergies fossiles non conventionnelle set au charbon.**<sup>1</sup>

### 1. Etape 1 : Définition de l'univers Eligible ESG

**Méthodologie : Sur la base du filtre « ESG » : le portefeuille devra ainsi respecter à minima un taux de sélectivité supérieur à 20%.** La part des valeurs analysés ESG dans le portefeuille du fonds doit être durablement supérieure à 90% de l'actif.

L'univers d'Investissement éligible au portefeuille du fonds correspond ainsi aux seuls titres ayant passé ce filtre de sélectivité sur la base des notes internes Edmond de Rothschild Asset Management France) ou le filtre de sélectivité sur l'univers MSCI retraité selon notre méthodologie internes pour les valeurs non-couvertes en interne (principalement l'univers hors Europe).

Pour le Fonds EdR Fund Human Capital, l'univers d'investissement de départ regroupe toutes les valeurs de l'indicateur de référence MSCI AC world (2 900 titres), et qui disposent d'une note ESG évaluée en interne ou bien d'une note MSCI retraitée sur la base de notre méthodologie interne.

<sup>1</sup> Voir la politique sur le site : <https://www.edmond-de-rothschild.com/SiteCollectionDocuments/Responsible-investment/OUR-ENGAGEMENT/FR/EDRAM-FR-Politique-Exclusion.pdf>.

Dans cet univers, nous éliminons les sociétés qui ne satisfont pas aux engagements de l'initiative « Global Compact » des Nations Unies ainsi qu'aux restrictions internes au groupe EdR (tabac, armes controversées, énergies fossiles non conventionnelles et charbon).

Enfin, nous excluons le nombre nécessaire de valeurs les plus mal notées sur le critère « ESG build MSCI » (qui intègre les notes internes) afin d'atteindre un taux de sélectivité de 20% sur l'univers noté.

## TAUX DE SELECTIVITE

Passage de l'Univers d'investissement de départ à l'Univers d'investissement ISR éligible	≥20 %
---	-------

### 2. Deuxième étape : Le filtre financier

Afin d'éliminer les titres le plus risqués sur le plan financier, les gérants appliquent un filtre quantitatif sur des critères de qualité (D/E, ROE) qui nous permet de réduire l'univers investissable à environ 2 650 titres.

### 3. Troisième étape : le filtre thématique

L'identification thématique est réalisée ensuite de manière ascendante, en identifiant avec l'aide de nos experts globaux/sectoriels et régionaux au sein de l'univers filtré les titres qui présentent les caractéristiques « Human Capital » déployée de manière distincte autour deux grands axes.

**D'une part, les modèles économiques à fort Impact Sociétal « Human Capital »** : Les sociétés dont les modèles économiques semblent particulièrement innovants dans 3 thématiques clés:

- Education : des sociétés proposant des produits et services dans la formation initiale, la formation continue, le recrutement, les contenus pédagogiques, etc.
- Protection du capital humain : des sociétés dans le domaine de la santé et des assurances ; des équipements de protection, du testing & inspection.
- Accumulation du savoir : des sociétés qui permettent de rassembler, organiser, diffuser de l'information et des données, et/ou qui font preuve d'innovation transformante.

**D'autre part, les sociétés qui ont développé des meilleurs pratiques et qui sont les plus avancées en terme de gestion du capital humain** (mesurés au travers de KPI autour des efforts de formation autant sur les investissements que le taux d'accès, de créations d'emplois, d'attrition et rétention des effectifs de la diversité, d'accidentalité...)

Cette réduction de l'univers donne un univers investissable d'environ 300 valeurs.

#### **4. Quatrième étape : sélection des titres et analyse fondamentale pour ma construction de portefeuille**

Au sein de cet univers investissable, l'étape suivante consiste à identifier les valeurs qui, selon les gérants, paraissent les plus attractives sur le plan financier et sur des critères de Capital Humain. Notre analyse fondamentale prend en compte les facteurs suivants : le potentiel de croissance (des revenus, des bénéfices, marges), de qualité (stabilité et résilience de l'activité, niveau de marges...), la solidité du bilan, ainsi que les éléments de valorisation (multiples de P/E, EV/EBITDA, FCF yield, etc).

#### **5. Quatrième étape. Construction du portefeuille**

L'objectif est de construire un portefeuille concentré qui repose sur un niveau élevé de diversification des risques sous-jacents. Le fonds vise également à garder une pondération équilibrée entre les deux poches thématiques.

Les pondérations des titres en portefeuille sont le résultat d'une analyse rendement/risques qui prend en compte le potentiel d'appréciation par rapport à un cours cible, l'apport en diversification, la liquidité, la volatilité et le profil ESG. Nos règles de construction de portefeuille sont les suivantes :

- 2% à 4% pour les valeurs de grande capitalisation
- 1% à 2% pour les valeurs de moyenne capitalisation

L'allocation sectorielle est le résultat de l'approche thématique et de la sélection de titres, l'allocation géographique tend à privilégier les pays qui se démarquent positivement dans leur accumulation du capital humain. Notre analyse pays repose sur des travaux de recherche propriétaires de l'équipe d'économistes du groupe Edmond de Rothschild.

#### **6. Discipline de vente**

La décision de vendre un titre est revue au cas par cas et peut être déclenchée sur les facteurs suivants:

- Un changement du cas d'investissement et une détérioration du profil risque / rendement (évolution négative du modèle économique, changement d'équipe de direction)
- La valorisation cible est atteinte, sans autre catalyseur de valorisation / croissance identifié
- Dégradation du profil ESG ou de l'adéquation avec la thématique qui entrainerait la sortie de la société de l'univers éligible.

#### **7. Suivi des risques**

Le suivi des risques du portefeuille est pleinement intégré dans notre processus d'investissement à deux niveaux distincts, à la fois ex-ante et ex-post : par l'équipe de gestion du portefeuille et par notre département des risques indépendant.

Tableau synthétique de suivi des risques

<p><b>Gérants de portefeuilles</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Suivi de la liquidité et des risques du portefeuille (volatilité)/Contributions aux risques</li> <li>• Suivi des performances et contributions à la performance (titres/secteurs)</li> <li>• Suivi des indicateurs ESG titre par titre et au niveau global</li> <li>• Suivi des indicateurs Climat</li> <li>• Suivi des évolutions des marchés/impact sur le portefeuille</li> </ul>
<p><b>Responsable de la Gestion Actions</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Suivi des indicateurs de performances/risques des portefeuilles de portefeuilles</li> </ul>
<p><b>Equipe indépendante de contrôle des risques</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Suivi de la liquidité</li> <li>• Contrôle pre/post trade des contraintes d'investissement</li> </ul>

## PROCESSUS D'ENGAGEMENT ACTIF

Notre approche d'engagement s'insère dans le cadre plus large de l'engagement actionnarial et la politique de vote d'Edmond de Rothschild Asset Management (France). Celle-ci est applicable en France et à l'international pour tous les portefeuilles actions gérés.

La politique d'engagement est menée par l'équipe de gestion d'EdR Fund Human Capital en s'appuyant sur l'expertise de l'équipe Investissement Responsable (IR).

Le processus d'engagement comprend deux principaux volets : d'une part, une politique de vote active et un dialogue avec les entreprises en amont des assemblées générales, et d'autre part, un engagement plus ciblé sur des thématiques ESG identifiées par l'équipe de gestion.

Le processus d'engagement mis en place au sein du fonds EdR Fund Human Capital vise à encourager les entreprises à communiquer et à améliorer leurs pratiques ESG, tout en contribuant à la performance du fonds. En effet, certains enjeux ESG peuvent avoir un impact matériel sur la valorisation des entreprises, et le processus d'investissement du fonds comprend une estimation potentielle d'appréciation boursière additionnelle liée à l'engagement (croissances des résultats et/ou expansion des multiples de valorisation).

## AVERTISSEMENT

Achevé de rédiger le 10/01/2024

Le présent document est émis par Edmond de Rothschild Asset Management (France)

Document non contractuel conçu à des fins d'information uniquement. Reproduction ou utilisation de son contenu strictement interdite sans l'autorisation du Groupe Edmond de Rothschild.

EdR Fund Human capital est un compartiment de la SICAV de droit luxembourgeois EdR Fund agréée par la CSSF.

Les informations figurant dans ce document ne sauraient être assimilées à une offre ou une sollicitation de transaction dans une juridiction dans laquelle ladite offre ou sollicitation serait illégale ou dans laquelle la personne à l'origine de cette offre ou sollicitation n'est pas autorisée à agir. Ce document ne constitue pas et ne doit pas être interprété comme un conseil en investissement, un conseil fiscal ou juridique, ou une recommandation d'acheter, de vendre ou de continuer à détenir un investissement. EdRAM ne saurait être tenu responsable d'une décision d'investissement ou de désinvestissement prise sur la base de ces informations.

Les OPC présentés peuvent ne pas être autorisés à la commercialisation dans votre pays de résidence. En cas de doute sur votre capacité à souscrire dans un OPC, nous vous invitons à vous rapprocher de votre conseiller habituel.

Les données chiffrées, commentaires, projections, et autres éléments figurant dans cette présentation reflètent le sentiment d'EdRAM sur les marchés, leur évolution, compte tenu du contexte économique et des informations possédées à ce jour.

**Tout investissement comporte des risques, et notamment le risque de perte en capital, c'est-à-dire le risque potentiel pour l'investisseur de recouvrer une somme inférieure au montant investi, et des risques spécifiques tels que le risque action, le risque lié à la sélection ISR, le risque lié aux petites et moyennes capitalisations, le risque de taux, le risque de crédit, le risque de change, etc ....** Il est recommandé à l'investisseur de s'assurer de l'adéquation de tout investissement à sa situation personnelle en ayant recours le cas échéant à des conseils indépendants. De plus, il devra prendre connaissance du document d'information clé pour l'investisseur (DICI/KIID) et/ou tout autre document requis par la réglementation locale remis avant toute souscription et disponible sur le site [www.edmond-de-rothschild.com](http://www.edmond-de-rothschild.com) onglet "Fund Center" ou gratuitement sur simple demande.

«Edmond de Rothschild Asset Management» ou «EdRAM» est le nom commercial des entités de gestion d'actifs du Groupe Edmond de Rothschild.







